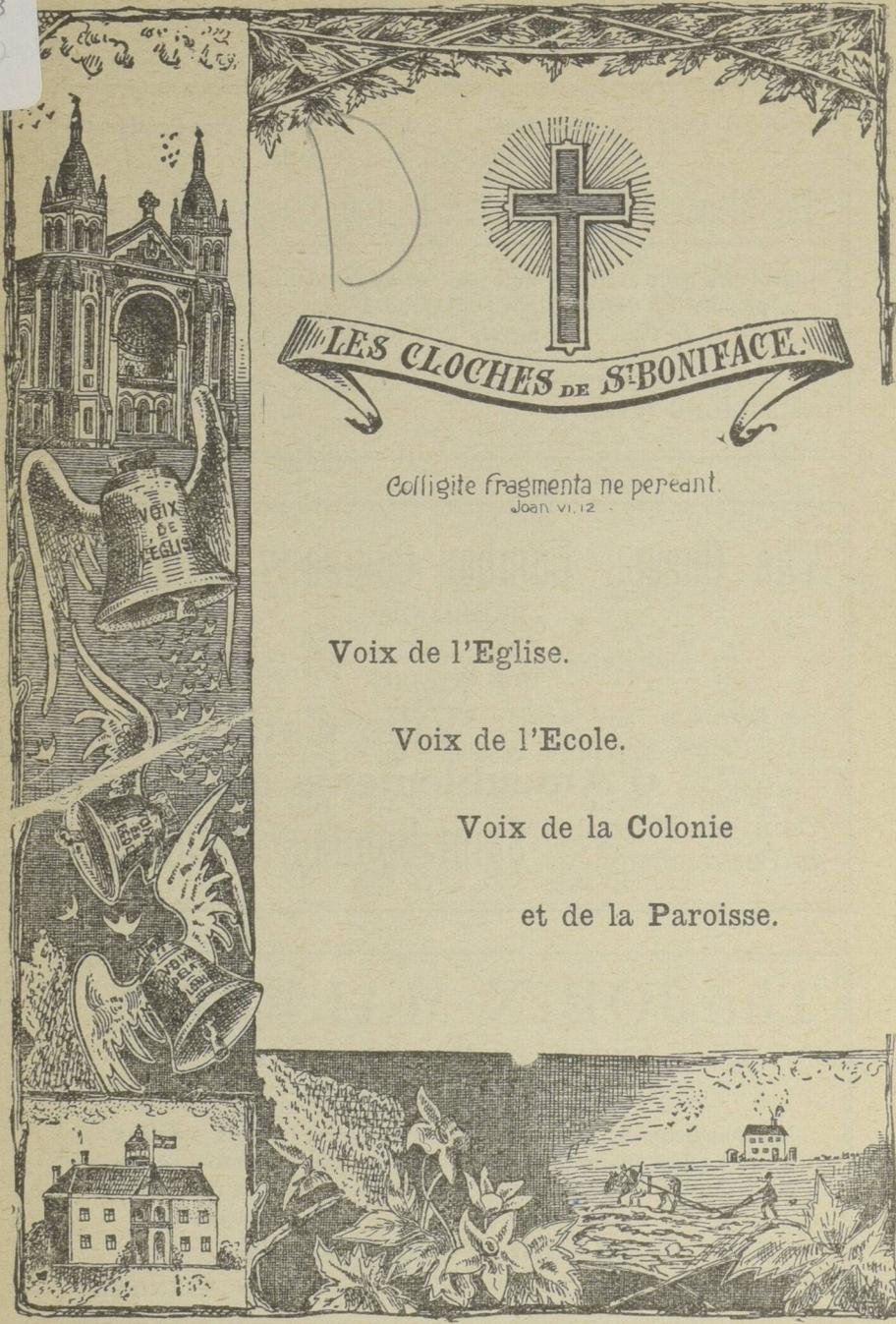


6018/1901-1
c.2

C-38
E72



LES CLOCHES DE S^TBONIFACE.

Colligite fragmenta ne pereant.
JOAN VI, 12

Voix de l'Eglise.

Voix de l'Ecole.

Voix de la Colonie

et de la Paroisse.

Rédaction: S'adresser au Directeur, à l'Archevêché de Saint-Boniface
Administration: Canadian Publishers Ltd., 619, ave. McDermot, Winnipeg
Publiées à Saint-Boniface, Man.

JOSEPH TURNER, Président

J. R. TURNER, Vice-Président

ALBERT TURNER, Sec.-Trésorier

The Standard Plumbing and Heating Company, Limited

Ingénieurs pour systèmes de chauffage et de ventilation. Poseurs de plomberies hygiéniques, d'appareils à gaz, de ferblanterie et de feuilles de métal. Prix fournis sur demande.

290-292 Ave Graham, Edifice Columbus, Winnipeg

TELEPHONE 44 906

RESIDENCE 47 890

The Cusson Lumber Company, Limited

MARCHANDS

De Toutes Sortes de Matériaux de Construction

DEPOSITAIRES

Des fameux produits de Peintures, Vernis, etc., marque

Dessinateurs
et Fabricants

'Ville Cathédrale'
d'Ameublements d'Eglises

**Coin des Meurons
& Provencher**

Saint-Boniface, Manitoba

The JOBIN MARRIN CO., Limited

EPICIERS EN GROS SEULEMENT

Correspondance en Français

Marchandises de qualité à prix raisonnable. Agents spéciaux pour le tabac Boisvert et les célèbres biscuits Dufresne, de Joliette. Attention spéciale donnée aux correspondances françaises.

MAGASIN ET BUREAUX

158 Est, Rue Market

WINNIPEG

OU VA VOTRE ARGENT ?

Dépensez-vous tout ce que vous gagnez? Il est toujours possible de faire quelques économies.

Economisez-vous autant que vous le pouvez? Il est presque toujours possible d'économiser davantage. Ce qui compte, c'est l'épargne régulière.

Mettez de côté chaque semaine, chaque quinzaine ou chaque mois, une partie de votre salaire ou de vos revenus.

Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

Banque Canadienne Nationale

Capital versé et réserve.....\$ 11,000,000

Actif, plus de\$139,000,000

SUCCESSALE A ST-BONIFACE

J.-H.-N. LEVEILLE, Gérant

::--: Notre personnel est à vos ordres ::--:

GUERIT la Constipation et les Maux du Foie, du Rein et de l'Estomac ... OU PAS DE PAIEMENT !

Eddy's Herb Pill Co., placée au no 1227, Rue Walnut, Milwaukee, Wis., Manufacturiers, Vendeurs en gros et en détail, ont préparé une combinaison d'herbes d'autrefois, pures et choisies, arrangées en tablettes recouvertes de chocolat sous forme de pilules, un vrai et efficace remède pour tous les maux auxquels le corps humain est sujet. Nous avons tant de confiance dans nos Pilules de Pure Herbe d'Eddy que nous envoyons à toute personne qui nous écrit trois boîtes par la maille, pour \$1.25, pourvu que vous soyez satisfait après en avoir fait l'essai pendant dix jours. Si vous n'êtes pas satisfait, retournez les trois boîtes et aucune charge ne sera faite pour l'usage des dix jours. Ce remède a prouvé son efficacité en différentes manières. Il guérit les maux de tête, les douleurs dans les jointures et les membres, le rhumatisme, tous les malaises de la femme, la faiblesse de la vessie, le mal de dos, les boutons, les furoncles, le vertige, l'accablement du sommeil, le calcul biliaire, les accès de toux, les maladies de la peau et de l'estomac, et toutes maladies provenant de l'impureté du sang. Brise instantanément un rhume et la toux. Garanti ne jamais faillir. Préviens la maladie. Bon pour les jeunes et pour tous les âges. Découpez cette annonce et maillez la découper. Joignez-y votre exacte adresse.

EDDY'S HERB PILL CO.,

1227, RUE WALNUT

MILWAUKEE, WIS.

VOUS
TROUVEREZ



AU
MAGASIN

ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'oeil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est : "LA BONNE MARCHANDISE A UN PRIX RAISONNABLE".

Poêles, Ustensiles de Cuisine émaillés; Argenterie, Coutellerie; Marchandises de Sport, de Chasse, de Pêche, etc. Equipements de Plombiers et de Charpentiers; Peintures; Huiles, etc.

M. V.-J. GUILBERT se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

TELEPHONE : A4831

ASHDOWN, Coin des rues Main et Banntyne, Winnipeg

LE CANADA FRANCAIS

Fusion de la Nouvelle-France et du Parler Français. Couronné par l'Académie française

REVUE DE L'UNIVERSITE LAVAL

DIRECTEUR : M. L'ABBE ARTHUR ROBERT

UN AN : \$3.00; LE NUMERO : 35 SOUS

ADRESSE : CASIER, 218, UNIVERSITE LAVAL. QUEBEC

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. E tats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

SOMMAIRE:—Appel aux enfants et aux religieuses — Feu S. G. Mgr Emard — Un puissant convertisseur — Catherine Tekakwitha — Passage des moniales à un autre monastère — Un miracle du Bienheureux Fournet — "Apothéose de Mgr Lafèche" — Les danses défendues — La mode et la conscience chrétienne — Une préface missionnaire — Les dangers de la presse frivole et mondaine — Une conférence de Mgr Turquetil — Le mariage Marlborough-Vanderbilt — L'enseignement du français en Acadie — Notice sur la Rivière Rouge — Messes de requiem — Un troisième voyage de "liaison française" — L'inventeur des caractères phonétiques — Bibliographie — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

VOL. XXVI

AVRIL 1927

No 4

APPEL AUX ENFANTS ET AUX RELIGIEUSES

EXTRAIT DE L'ENCYCLIQUE "RERUM ECCLESIAE"

DE S. S. PIE XI

Les hérauts de l'Évangile ont beau travailler à amener les païens à la religion catholique, verser leurs sueurs et même leur sang; ils ont beau employer toute l'industrie, toute l'habileté, tous les moyens humains; ils n'aboutiront à rien, tout tombera dans le vide, si la grâce de Dieu ne touche le cœur des infidèles, ne l'amollit et ne l'attire à lui. Comme il est aisé de le comprendre, s'il n'est personne qui n'ait la faculté de prier, il est au pouvoir de chacun de donner aux missions ce secours et cet aliment. Aussi feriez-vous un acte conforme à nos désirs en même temps qu'à l'esprit et au sentiment du peuple, en ordonnant par exemple, d'ajouter au rosaire et aux autres exercices de ce genre qui ont lieu dans les paroisses et les autres églises, une prière particulière pour les missions et pour la conversion des païens. *C'est à cette oeuvre, Vénérables Frères, qu'il faut appeler et exhorter les enfants et surtout les religieuses; c'est notre désir que dans tous les asiles, les orphelinats, les patronages et les collèges, de même que dans toutes les maisons et dans tous les couvents des religieuses, s'élève chaque jour cette prière et que la miséricorde divine descende sur tant de malheureux, sur des foules si nombreuses de païens; car aux âmes innocentes et aux cœurs chastes que pourrait refuser le Père céleste? Par ailleurs, sans doute aucun, les tendres âmes d'enfants, habituées à prier,*

dès que point la fleur de la charité, pour le salut éternel des infidèles, pourront y gagner, avec la grâce de Dieu, le désir de l'apostolat: cette aspiration cultivée avec soin en fera peut-être, avec le temps, des ouvriers égaux à la tâche apostolique.



FEU S. G. MGR JOSEPH-MEDARD EMARD

ARCHEVEQUE D'OTTAWA

Le diocèse d'Ottawa est dans le deuil. Le 28 mars la mort lui a ravi son distingué archevêque dans la personne de S. G. Mgr Joseph-Médard Emard. Agé de 74 ans, le vénéré défunt a fourni une longue et active carrière. Né à Saint-Constant, il fit ses études classiques à Sainte-Thérèse et au collège de Montréal. Il fit sa théologie au Grand Séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre le 10 juin 1876. Après avoir exercé le saint ministère pendant une année, il alla étudier à Rome et en revint docteur en théologie et en droit canonique en 1880.

A son retour il fut encore appliqué au saint ministère et entra dans la suite à l'archevêché de Montréal pour devenir tour à tour vice-chancelier, chancelier et chanoine.

Le 5 avril 1892 Léon XIII l'appela au siège de Valleyfield récemment créé. Il l'occupa pendant trente ans, organisa le diocèse et le rendit florissant.

Promu au siège archiépiscopal d'Ottawa en 1922, il en prit possession le 20 septembre de cette année.

Miné par la maladie depuis quelques années, il ne fut confiné à l'hôpital que pendant les deux derniers mois.

Un de ses frères était Oblat de Marie Immaculée et exerça longtemps le saint ministère dans l'Ouest, où il mourut il y a quelques années. Trois de ses soeurs, religieuses de la Congrégation des SS. NN. de Jésus et de Marie, lui survivent.

D'imposantes funérailles eurent lieu dans la basilique d'Ottawa le 31 mars. S. G. Mgr Rouleau, O. P., archevêque de Québec, chanta son service. S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface y assista.

Suivant le désir exprimé dans son testament, il n'y eut pas d'oraison funèbre.

R. I. P.

UN PUISSANT CONVERTISSEUR

Le Curé d'Ars a été, peut-être, le plus grand et le plus puissant confesseur de notre époque. Seize heures par jour au confessionnal, et cela pendant trente ans, voilà sa vie, et quelle vie!

Quelle bonté, quelle douceur, quelle tendresse dans l'exercice de ce saint et redoutable ministère! Il y avait dans sa parole, bien plus, dans son simple regard, de quoi faire fondre les coeurs.

"Qu'avez-vous à tant pleurer? lui demandait un pécheur sec et endurci. — Hélas! mon ami, lui répond le saint prêtre, je pleure de ce que vous ne pleurez pas."

"Que le bon Dieu est bon, répétait-il à un autre; comme il vous a aimé!" Ce mot-là était dit sur un ton et avec un charme indéfinissable; et tout un passé de fautes disparaissait pour faire place à un nouvel avenir.

"Pourquoi différer, mon enfant? disait-il à un troisième, indécis et irrésolu; je n'accepte pas votre refus, et je ne vous quitterai pas que vous ne soyez à Dieu." Et dans une autre circonstance: "Encore si le bon Dieu n'était pas si bon; mais il est si bon!"

C'étaient là autant de traits qui pénétraient les âmes, y portaient la lumière, y laissaient une trace ineffaçable. Rien ne résistait aux exhortations, aux prières, aux larmes de cet homme en qui se vérifiaient à l'égard du pécheur ces paroles du prophète: "Perdu, je le chercherai; tombé dans l'abjection, je le relèverai; blessé, je le soignerai; faible, je le fortifierai."

Admirable spectacle! Non, il faut le reconnaître, notre siècle n'a rien vu de plus grand que ce qui s'est passé pendant trente années dans cette humble église d'Ars: des flots de pèlerins accourant de toutes les régions de la France et d'ailleurs, se pressant nuit et jour autour d'un confessionnal et ambitionnant comme une grâce de pouvoir s'agenouiller un instant sur l'escabelle où se succède la foule des pèlerins; et dans ce confessionnal, un pauvre prêtre attirant à lui, par le seul rayonnement de sa sainteté, toutes les conditions de la vie, tous les rangs et toutes les classes de la société, la science, le génie, la richesse, le pouvoir; trouvant pour chacun, avec un esprit de discernement qui tient de la prophétie, le mot de la grâce, le mot qui brise les chaînes de la passion, le mot qui dompte l'orgueil du faux savoir, le mot qui dissipe les nuages du doute, le mot qui calme les tristesses du malheur, le mot qui délivre des accablements du désespoir, toujours plein de compassion et de mansuétude, au milieu de cet interminable défilé de toutes les faiblesses et de toutes les infirmités humaines. Ah! sans doute, bien des guérisons miraculeu-

ses se sont opérées à Ars; il a plu à Dieu de glorifier son serviteur par d'éclatantes merveilles de sa puissance et de sa bonté.

C'est de toutes les parties du monde qu'arrivaient journellement à Ars des demandes de prières, tant était grande la confiance dans l'intercession d'un homme dont la vie était une prière continuelle; et c'est aussi de tous lieux qu'affluaient par lettres les témoignages de reconnaissance pour les faveurs obtenues par ses suffrages.

Puissance de conversion! c'était l'objet propre de son ministère. "J'ai demandé à sainte Philomène, son intermédiaire de prédilection auprès de Dieu, de ne pas tant s'occuper des corps et de penser aux âmes qui ont bien plus besoin d'être guéries." Et il l'avouait lui-même: "On ne saura jamais en ce monde combien de pécheurs ont trouvé le salut à Ars. Le bon Dieu, qui n'a besoin de personne, se sert de moi pour ce grand ouvrage, quoique je ne sois qu'un prêtre ignorant. S'il avait eu sous la main un instrument plus misérable, il l'eût pris et il aurait fait par lui cent fois plus de bien."

MGR FREPPEL.



CATHERINE TEKAKWITHA

En 1656, résume très bien, dans *La Liberté*, un critique avverti, dix ans après le martyre du Bienheureux Père Jogues, et sur le sol même qui avait bu le sang de l'apôtre, un lis très pur germaît qui devait embaumer de son parfum les naissantes chrétientés indiennes et toute la jeune colonie naissante de la Nouvelle-France.

C'était une petite Iroquoise de la tribu encore païenne des Agniers. Sa mère, une captive algonquine, avait connu le Dieu des chrétiens, mais elle mourut avant que l'enfant, alors âgée de quatre ans, ne fût baptisée. Le père avait également succombé à l'épidémie qui sévissait alors, l'orpheline fut adoptée par un oncle, vaillant guerrier de la tribu.

Aimable, enjouée, active au travail domestique, admirablement douée pour les ouvrages d'art et de luxe en honneur chez les Iroquois, la fillette, à peine sortie de l'enfance, est vite recherchée en mariage. Mais déjà une voix qu'elle ne connaît pas encore l'appelle mystérieusement. Malgré les railleries, malgré la persécution, elle l'écoute et réserve son cœur... Les missionnaires arrivent enfin.

Tekakwitha a vingt ans quand son âme droite et pure est lavée dans l'eau sainte du baptême. Elle s'appellera désormais Catherine et, par sa ferveur, brillera bientôt "comme un soleil entre les étoiles." Le démon, furieux, s'acharne contre la sainte

enfant. On la persécute. Elle frôle le martyr. Puis la Providence la transplante des rives barbares de la Mohawk sur les rives chrétiennes du Saint-Laurent, à la mission iroquoise du Sault Saint-Louis. Et c'est l'ascension merveilleuse de l'âme, la vie d'union parfaite à Dieu, les austérités effrayantes, la sainteté... Quand elle meurt, à 24 ans, une telle floraison de miracles éclate sur sa tombe que l'on croirait à une "pluie de roses" anticipée de sainte Thérèse de Lisieux.

C'est l'histoire très belle de cette courte vie que le R. P. Edouard Lecompte, S. J., nous relate tout au long, dans le double but de nous édifier et de faire reflleurir chez nous le culte oublié de la vierge iroquoise qui mérita jadis d'être surnommée la "Protectrice de la Nouvelle-France." Sa cause de béatification est à s'instruire, aujourd'hui, au diocèse d'Albany où elle naquit. Rome attend de nouveaux miracles.

La figure de l'histoire se reflète, avec l'âme de la sainte, dans les pages sobrement élégantes du R. P. Lecompte. Nous revivons cette seconde période des missions iroquoises qui devait durer une vingtaine d'années à partir de 1667 — où l'ardeur évangélique des missionnaires, fécondée par le sang des premiers martyrs, produisit dans les chrétientés sauvages des fruits prodigieux de foi et de vertu.

"Catherine Tekakwitha" est un beau livre, à tous les points de vue. On le lira en famille avec agrément et profit. Qu'on ne l'oublie pas, surtout dans les prochaines distributions de prix. — 75 sous. Imprimerie du "Messager", 4260, rue de Bordeaux, Montréal.



PASSAGE DES MONIALES

A UN AUTRE MONASTERE

La Nouvelle Revue Théologique, dirigée par des Jésuites de Louvain, résume et explique comme suit un décret de la S. C. des Religieux, en date du 9 novembre 1926, sur le passage des moniales à un autre monastère:

Le canon 632 décide qu'"aucun religieux ne peut, sans l'autorisation du Saint-Siège, passer à une autre religion, même plus stricte, ni d'un monastère indépendant à un autre." Ce texte paraissait clair: qu'il s'agisse de monastères où l'on émet des voeux solennels ou de monastères où l'on ne fait que des voeux simples, du moment que les monastères sont indépendants, *sui juris*, il faut l'autorisation du Saint-Siège pour le passage d'un monastère à l'autre; celle de l'Ordinaire n'y suffit pas. Les monastères groupés en "congrégations monastiques" ne cessent pas pour cela d'être *sui juris*; ils ne deviendraient "dépendants" que

s'ils étaient groupés sous une supérieure provinciale ou générale, investie d'une réelle autorité disciplinaire. Malgré la clarté du canon 632, des doutes avaient surgi, semble-t-il, sur certaines applications.

La première question résolue par la Congrégation des Religieux concerne le passage définitif d'une moniale à un autre monastère; la seconde, le passage temporaire seulement. Même dans celle-ci, il s'agit d'un vrai *passage*, bien que temporaire, à un autre monastère. Une moniale pourrait en effet résider dans une autre communauté sans en être membre, même temporairement; elle y recevrait l'hospitalité, y complétant sa formation, rendant service, etc., mais sans cesser d'être une étrangère dans la maison: elle n'aurait pas voix au chapitre, ne jouirait d'aucun des autres droits, et ne serait admissible à aucun des offices propres aux religieuses de ce monastère. Elle pourrait au contraire être attachée provisoirement à un monastère, jouissant, tant qu'elle réside dans sa nouvelle communauté, de tous les droits des moniales qui en font définitivement partie, bien qu'elle doive un jour retourner à son monastère primitif. C'est dans ce dernier cas seulement qu'il faudra l'autorisation du Saint-Siège. Un simple séjour à titre d'hôte ne requiert que l'autorisation de l'Ordinaire, puisque les religieuses à vœux simples ne sont pas soumises à la clôture papale.



UN MIRACLE DU BIENHEUREUX FOURNET

Le correspondant d'Espagne de la Croix de Paris lui écrit:

Durant la Révolution, le bienheureux Fournet avait trouvé, on le sait, à Los Arcos, en Navarre, un refuge dont il ne perdit jamais le souvenir. Et c'est sans doute par une intention toute providentielle que les Filles de la Croix, les religieuses fondées en 1807 par le saint confesseur de la foi, sont aujourd'hui très répandues en Navarre et dans les provinces basques où elles possèdent, croyons-nous, vingt maisons sur un ensemble de vingt-six couvents espagnols de leur Ordre. Mais il semble encore que le nouveau Bienheureux ait voulu également accorder à cette même province son premier miracle dont vient de bénéficier, le 29 janvier dernier, une religieuse de l'hospice des vieillards de Taffalla, Soeur Generosa de la Sma Trinidad, membre de l'Institut des Hermanitas de Los Ancianos desamparados, fondé en 1872 par don S. Lopez Novoa.

Voici les faits dont le caractère miraculeux ne semble faire aucun doute. Soeur Generosa avait été administrée depuis plus de trois mois. De violentes douleurs hépatiques avaient produit une tumeur du foie manifestée par des vomissements de sang

mêlé de pus. La mourante, qui ne s'alimentait plus, était soutenue uniquement par des injections. Les médecins avaient perdu tout espoir.

Cependant, on invoquait le bienheureux Fournet. Les Filles de la Croix, dont le pensionnat est voisin de l'hospice, proposèrent aux Petites-Sœurs d'envoyer en France, pour y être déposée sur le tombeau du Bienheureux, une chemise de la malade. Lorsque le vêtement revint, le fatal dénouement paraissait imminent. Dans l'impossibilité d'en revêtir la mourante, on dut se borner à l'appliquer sur la partie douloureuse.

La guérison fut instantanée. A peine touchée par la relique, la Petite-Sœur s'écrie: "Mais je suis guérie!" Elle veut se lever et demande ses vêtements que ses compagnes, troublées, lui refusent d'abord, croyant à du délire. Lorsqu'on eut cédé à ses instances, l'ex-agonisante, écartant l'aide qu'on lui offrait, l'appui même d'une chaise, s'habille seule avec une surprenante facilité. Puis, de son pas alerte de jadis, elle se rend à la chapelle pour rendre grâce. Nouveaux débats pour obtenir son premier repas. N'osant en octroyer la permission, la supérieure envoie chercher le médecin don J. Indart. Celui-ci accourt, pensant avoir à enregistrer un décès, et trouve sa malade guérie sans l'aveu de la Faculté. Après examen, il dut constater que la guérison avait été foudroyante et qu'elle était absolue. Il n'y avait donc plus de raison d'empêcher la miraculée de se mettre à table.

Après cet essai "prudent", le soir, elle participait au repas de la communauté, et le lendemain matin, dès 5 heures, Soeur Generosa reprenait son ministère sacré auprès de ses chers vieux. Depuis le 29 janvier, le mal effrayant qui avait conduit aux portes du tombeau la Petite-Sœur n'est plus qu'un mauvais souvenir. Tels sont les faits assurément impressionnants dont l'autorité ecclésiastique devra examiner le caractère miraculeux.

* * *

Au diocèse de Rimouski, dans la paroisse appelée Le Bic, Mlle Léonie Parent, qui souffrait depuis six ans de la carie des os, a été guérie à la suite d'une neuvaine au Bienheureux et de l'application d'une de ses reliques envoyée de St-Adolphe, Man.

✠

"APOTHEOSE DE MGR LAFLECHE"

Le 26 septembre dernier on a dévoilé à l'ombre de la cathédrale des Trois-Rivières un superbe monument à Mgr Laffèche. Les Ursulines de la ville ont publié un magnifique volume pour conserver le souvenir de cette journée et des discours qui y ont été prononcés. "Les pages de ce livre", a écrit S. G. Mgr Cloutier dans la préface, "ont pour but de faire revivre aux yeux de

tous... l'un de ces phares lumineux destinés à diriger les hommes au milieu des écueils de la vie et qu'il importe de ne pas laisser dans l'ombre. L'érection d'un monument en son honneur et les splendides fêtes qui ont eu lieu à ce sujet, au mois de septembre dernier, l'ont replacé sous les yeux d'un grand nombre. Mais combien n'ont pu jouir du spectacle imposant de cette démonstration ni entendre les justes éloges que l'on y a faits de sa carrière et de ses oeuvres! Dresser le récit de ces fêtes et répéter les appréciations à la fois élogieuses et véridiques avec lesquelles on y a parlé de Monseigneur Laffèche, de son caractère, de son oeuvre et de ses enseignements, est une chose qui nous paraît de nature à édifier et qui réjouira certainement beaucoup d'âmes."

Ce volume est en vente au monastère des Ursulines. Prix: 65 sous.



LES DANSES DEFENDUES

Dimanche dernier, — lisons-nous dans la *Semaine Religieuse* de Québec du 10 mars —, au prône de la Basilique et de plusieurs églises de notre ville, les pasteurs ont mis en garde leurs ouailles contre une fausse interprétation de la dernière lettre pastorale de NN. SS. les Evêques de la Province ecclésiastique de Québec sur "le fléchissement de la moralité et le naturalisme de la vie", interprétation qui tendait à établir que le décret synodal de 1923 contre les danses lascives était abrogé par ce mandement collectif. Au contraire, ont déclaré les curés de la ville, autorisés à cet effet par S. G. Mgr Rouleau lui-même, le décret reste en vigueur comme auparavant.



LA MODE ET LA CONSCIENCE CHRETIENNE

Lors d'un récent congrès international de l'Association pour la protection de la jeune fille tenu au Luxembourg, Mlle de Saint-Seine, la secrétaire générale pour la France, y a présenté un excellent rapport dont nous sommes heureux de reproduire quelques lignes essentielles.

Souvent, en peu d'années, le Pape et les évêques ont vigoureusement appelé notre attention sur les excès de la mode féminine et ordonné des mesures en conséquence. Il faut avouer qu'ils n'ont à peu près rien obtenu.

Pourquoi cet échec? En partie, peut-être, parce que le clergé n'a pas suivi avec ensemble les directions épiscopales; nous voulons dire que trop de prêtres se sont montrés faibles dans l'application des mesures prescrites, parce que trop soucieux des ré-

sultats immédiats que produirait le refus des sacrements, ils n'ont pas suffisamment considéré qu'il s'agit d'une question générale, extrêmement grave et que la conduite à la fois la plus simple et la plus habile est d'appliquer strictement les ordonnances du Pape et des évêques. Sans doute, certaines femmes, quand on leur refusera l'absolution et la communion, jetteront les hauts cris, et après? Qu'on lise la vie des saints; ils ne se laissaient pas fléchir par les considérations accessoires, ils allaient tout droit. M. Trochu vient de raconter dans un beau livre, la lutte soutenue par le saint Curé d'Ars, en faveur de la modestie. Ce modèle achevé des pasteurs fut très sévère contre les modes de son temps, pourtant bien convenables si on les compare à celles d'aujourd'hui. Ici même en octobre dernier, Dom Maréchaux, nous disait comment le vénéré curé de Mesnil-Saint-Loup, le Père Emmanuel, avait préservé sa paroisse du désordre: par une lutte sans merci contre les modes non chrétiens. Ces saints curés avaient compris le danger de l'immodestie féminine; par des mesures nettes, appliquées avec fermeté, ils ont sauvé leurs paroisses qui, aujourd'hui encore, demeurent toutes deux, des modèles de vie chrétienne.

La Vie spirituelle.



UNE PREFACE MISSIONNAIRE

Le R. P. J. Hugon, S. J., a écrit un petit livre très pratique et très intéressant intitulé: Carrière missionnaire. En vente à la Villa Manrèse, 80, Chemin Ste-Foy, Québec. Prix: 25 sous franco. Voici la préface de cet ouvrage écrite par S. G. Mgr de Guébriant, Supérieur Général des Missions Etrangères de Paris.

C'est une bonne fortune pour un vieux missionnaire d'avoir à présenter au public catholique un livre tel que celui-ci, mise à jour sobre, pratique et sûre d'une expérience qui n'est pas celle d'un homme, ni celle d'un Institut religieux, mais celle même de l'apostolat catholique travaillant, depuis l'Ascension du Sauveur, à étendre à l'humanité tout entière le bienfait de la Rédemption.

Je voudrais voir ce petit livre aux mains de tous les prêtres. Car ce sont les prêtres sans exception que les deux derniers Papes ont rêvé d'enrôler dans une immense croisade qu'ils ont appelée l'Union Missionnaire du Clergé. Souvent, en effet, le prêtre ne fait rien pour les Missions — ou presque rien — parce qu'il les connaît peu et les comprend mal, et qu'il ne sait pas ce que sont la vocation et la vie du missionnaire; s'il en voit l'aspect pittoresque, il en ignore les réalités.

Mais parmi les prêtres, il en est à qui surtout je voudrais

faire lire ces pages. Ce sont les prêtres éducateurs, ceux aux mains desquels se développent, mûrissent et se décident les vocations. Dans une instruction récente (1923) aux Supérieurs de sociétés missionnaires, la S. C. de la Propagande le rappelait avec force : l'appel à l'apostolat lointain est une vocation spéciale et bien définie. Elle ne peut donc être méconnue ou déviée sans que l'Eglise en souffre un dommage irréparable, et c'est là une responsabilité lourde à porter pour un prêtre directeur d'âmes.

Je voudrais encore qu'avant de se décider le jeune homme qui se sent appelé lise lui-même et médite ce livre. Car si celui qui veut bâtir un toit doit d'abord en supporter la dépense et s'assurer qu'il peut en supporter les frais, à combien plus forte raison celui qu'attire la sublime entreprise d'aller bâtir l'Eglise là où elle commence à peine à sortir de terre, ou même n'existe pas encore, devrait-il sonder sa conscience, distinguer, pour l'éliminer, ce qui est imagination pure, chasser impitoyablement les illusions et s'assurer que, n'ayant de lui-même aucune chance, dans une tâche surhumaine, il a pourtant ce qui supplée à tous les moyens, la certitude de l'appel divin ? Et si, d'autre part, il a cette certitude, que ne doit-il pas faire pour entrer en possession de son trésor et ne pas recommencer la poignante histoire du jeune homme que Jésus regarda et aima, mais qui recula devant le sacrifice et dont l'avenir se ferma sur ce mot navrant : *et abiit tristis*.

Mais ce livre n'est pas fait pour profiter seulement aux appelés et aux responsables. A le parcourir attentivement, le simple fidèle, qui aime Dieu et cherche à servir sa cause, s'apercevra qu'une chose plus que toute autre préoccupe l'Eglise et que, parmi tant de scandales qui la désolent et qu'elle voudrait éteindre, il n'en est pas de comparable à celui des païens qui, par centaines de millions, vingt siècles après l'Incarnation, ignorent encore Jésus-Christ. Pour elle, cette parole est une obsession ; et à la vue de ces brebis sans nombre hors du bercail, le même soupir qui s'exhalait de la poitrine de Jésus, s'exhale de la sienne et doit s'exhaler du cœur de tous ses enfants : *Et illas oportet me adducere*.... "Elles aussi, à tout prix, il faut me les amener." A cette oeuvre essentielle quiconque est catholique, soit par ses prières, soit par ses aumônes, soit par ses activités, doit contribuer.

Puisse enfin ce petit livre tomber aux mains même des incroyants ! Peut-être, à en feuilleter les pages, entreverront-ils quelque lueur imprévue. Si net et si pur est l'idéal du missionnaire catholique, si héroïquement soutenu son effort pour l'atteindre, si pareil à lui-même au cours des siècles l'esprit qui l'anime, qu'à le contempler un instant, on sent passer comme un frisson de vérité.

Les Missions tiennent aujourd'hui trop de place dans les préoccupations du Saint-Siège pour que Dieu n'ait pas sur elles de grands et miséricordieux desseins. Puisse ce cher petit livre servir efficacement leur réalisation !



LES DANGERS DE LA PRESSE FRIVOLE ET MONDAINE

Outre la presse dévastatrice, qui sape, avec acharnement, la doctrine, la morale, les oeuvres et les institutions du christianisme, il en est une autre moins radicale, mais bien dangereuse aussi. C'est cette presse frivole, mondaine, qui s'occupe de tout, avec plus ou moins de mérite et d'intérêt, à qui n'échappe aucun détail futile pouvant piquer la curiosité de ses lecteurs, mais pour qui la religion et le surnaturel n'existent pas. Ces sortes d'écrits ne repoussent et n'effarouchent pas les âmes, comme les oeuvres perverses; mais à qui les fréquente habituellement, à qui surtout les fréquente exclusivement, comme il n'arrive que trop, même à certains chrétiens, même à certaines familles honnêtes et catholiques, ils ne peuvent qu'être souverainement nuisibles. Peu à peu, mais fatalement, leur action amollissante a pour effet d'affaiblir le sentiment religieux dont ils ne contiennent aucune trace. Or, cet affaiblissement progressif ne peut-il pas arriver, n'arrive-t-il pas trop souvent jusqu'au sommeil, jusqu'à la mort de la foi?—*Mgr Servonnet*, archevêque de Bourges.



UNE CONFERENCE DE MGR TURQUETIL, O.M.I.

Au cours d'une conférence donnée à la salle académique du collège Sainte-Marie, à Montréal, le 18 février, Mgr Turquetil a ainsi résumé le travail des missionnaires Oblats dans la préfecture apostolique de la Baie d'Hudson. Nous citons un passage du compte-rendu du *Devoir*:

“Arrivés en 1912 à Chesterfield Inlet, les deux premiers missionnaires des Esquimaux se construisirent une maison-chapelle de 16 pieds sur 30. Bois, charbon, vivres, habits, etc., tout était importé de Montréal.

“On voit sur l'écran cette petite habitation, le premier autel sur lequel fut célébré la première grand'messe au grand étonnement des païens. Après trois ans d'étude commencèrent les catéchismes. Le dogme allait bien, mais la morale chrétienne effraya les Esquimaux qui se firent moqueurs; école pour enfants, voyages dans les camps, rien ne put avoir raison de cette disposition plutôt hostile. Puis, la cinquième année, alors que le P. Turquetil restait seul sur quatre Pères Oblats qui s'étaient dé-

voués à cet apostolat, il entendit parler pour la première fois de la Petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, et reçut de la terre provenant de son tombeau. Il en jeta sur les païens, à leur insu, et ce fut un changement radical. Les nouveaux convertis suivirent un catéchisme de huit mois (une heure par jour) et furent admis au baptême. Ils étaient douze seulement, mais leur prosélytisme, leur persévérance eurent raison de l'obstination des païens. Quatre ans plus tard, on comptait cinquante chrétiens, aujourd'hui ils sont plus d'un cent, et cinq cents catéchumènes se préparent au baptême. Le P. Turquetil, devenu Mgr Turquetil, huit Oblats se dévouent à l'apostolat des Esquimaux; d'autres s'annoncent pour l'été prochain. Actuellement il y a trois missions; bientôt le champ d'action s'étendra pour couvrir tout cet immense territoire. "Gloire à Dieu, merci à la Petite Thérèse", dit Mgr Turquetil.

"En même temps que ces progrès spirituels, on a pu voir le progrès matériel; ainsi le radio qui est d'un si grand secours aux missionnaires isolés dans l'Extrême-Nord. Les Pères n'ont encore qu'un récepteur, don de bienfaiteurs des missions, mais ils espèrent bientôt pouvoir communiquer avec le monde civilisé et utiliser aussi le radio pour la diffusion de l'Évangile. Des clichés choisis nous montrent tous ces progrès."



LE MARIAGE MARLBOROUGH-VANDERBILT

Le 29 juillet 1926, la Sacrée Rote Romaine a confirmé la sentence de la Curie de Southwark, Angleterre, du 9 février précédent déclarant nul *ex capite vis et metus* le mariage de Consuela Vanderbilt avec le duc Charles de Marlborough. Les conjoints étaient tous deux protestants et le mariage avait été célébré à l'église protestante le 6 novembre 1895; deux enfants en étaient nés. Voici le résumé de la cause, d'après *l'Ami du Clergé*:

1. A 17 ans, en 1894, Consuela Vanderbilt aimait passionnément un M. R. à qui elle se promit en secret. Sa mère l'ayant appris y fit une opposition irréductible, et l'obligea à épouser le duc de Marlborough. En 1925 Consuela introduisit l'instance en nullité devant la Curie de Southwark, après divorce civil et remariages des deux époux.

2. Il s'agit, dans le cas, de la crainte grave qui invalide le mariage dans les conditions fixées par le canon 1087, paragraphe 1.

3. Cette crainte est prouvée d'abord par l'opposition irréductible faite par la mère au mariage désiré et promis par la fille à M. R.: "Elle me dit que si je réussissais à me sauver, elle saisirait la première occasion pour fusiller mon prétendant, qu'elle serait alors mise en prison et pendue et que j'en serais respon-

sable." Scène confirmée par la mère elle-même et par des témoins et qui ne peut être mise en doute.

4. A ce prétendant évincé la mère en substitue un autre qu'elle impose à sa fille: "En plus des menaces ci-dessus, ma mère me dit plusieurs fois que si je persistais à m'opposer à sa volonté, c'était, vu son état de santé, une contrariété telle qu'elle pouvait amener sa mort-- Elle disais que je devais obéir, qu'elle savait très bien que je n'avais pas le droit de choisir un mari; que je devais prendre l'homme de son choix."

5. Ce témoignage de la demanderesse est confirmé par d'autres témoins et des présomptions probantes. La mère n'hésite pas à déclarer: "J'ai forcé ma fille à épouser le Duc. J'ai toujours eu une influence absolue sur ma fille; mes enfants m'ayant été entièrement confiés après mon divorce, j'avais eu seule leur éducation entre mes mains. Quand je donnais un ordre, personne ne discutait. Je ne l'ai donc pas priée, mais commandée de se marier avec le Duc--" — "Contrainte absolue, cela je le jure, je le sais", — dépose un autre témoin. — Ajoutez l'aversion de Consuela pour le Duc: "L'arrogance de son caractère créa en moi des sentiments d'hostilité."

6. Il s'agit donc bien d'une crainte grave, pour imposer le mariage.

7. C'est parce qu'elle n'avait pas d'autre issue que le mariage pour échapper aux menaces et à la volonté obstinée de sa mère que Consuela se résigna à épouser le Duc.

8. Ce mariage conclu sous l'empire d'une telle crainte ne fut jamais validé par un consentement librement donné après coup. La nullité doit donc être déclarée.



L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS EN ACADIE

M. E.-A. Baudoin dans les Amitiés catholiques françaises a fait une instructive revue de la thèse de doctorat soutenue en Sorbonne par le R. P. Omer Le Gresley, de la Congrégation des Eudistes. Cette thèse mise en volume est en vente au collège du Sacré-Coeur, Bathurst-Ouest, N. B.

Le peuple acadien, dont M. Emile Lauvrière, dans *La Tragédie d'un peuple*, a raconté l'histoire et qui fut tant de fois dispersé par les décrets d'exil et les razzias impitoyables, n'a jamais abdiqué son caractère national: issu de colons français, évangélisé par des missionnaires de France, il a gardé fidèlement et sa langue maternelle et la foi qui lui a été enseignée.

Se rend-on compte, dans nos pays, où jamais guerre n'a complètement arrêté la vie nationale, de l'héroïsme qu'il a fallu à cette poignée de Français pour devenir et pour demeurer un

véritable peuple, indépendant de mœurs et de pensée grâce à une ténacité presque sans exemple? Depuis 1604 jusqu'à nos jours, les Acadiens ont soutenu, pour rester eux-mêmes, une lutte incessante. Décimés, réduits à quelques centaines d'hommes, ils ne se sont point laissé anéantir: bien mieux, ils forment actuellement une population de 200,000 âmes. Poursuivis dans l'exercice de leur religion, ils sont restés fidèles au clergé et aux religieux qui maintenaient chez eux comme chez les indigènes, les croyances catholiques. Abandonnés à leurs seules ressources pour l'instruction de leurs enfants, ils ont conservé l'enseignement du français, tel qu'on le parlait au XVIIe siècle.

L'étude consacré par le R. P. Omer Le Gresley à cet enseignement du français en Acadie déborde les limites d'un travail pédagogique, puisque la tâche des instituteurs et la persévérance des élèves ne peuvent être séparées de la résistance héroïque du peuple acadien. L'auteur y trace des portraits qu'on ne peut ensuite oublier, depuis l'étonnante figure de ce Marc Lescarbot, qui, "faute de missionnaire, s'institua joyeusement prédicateur et éducateur", et fonda l'Ordre du Bon Temps, première société littéraire du Nouveau-Monde, jusqu'à la physionomie généreuse du P. Sigogne, qui travailla un siècle et demi plus tard, à améliorer les rapports entre les Acadiens et les Anglais.

Mais que de noms seraient à retenir! Ceux d'abord des premiers gouverneurs français, Razilly ou d'Aulnay, qui conçurent l'idée de coloniser par l'enseignement donné aux enfants, ceux encore des missionnaires Jésuites, Capucins, Récollets, Sulpiciens, qui, aux heures les plus sombres, vinrent fonder des écoles, bientôt fermées, souvent incendiées, mais que toujours devaient rouvrir leurs successeurs. Car, abandonnés parfois par le Gouvernement français, les Acadiens ne le furent jamais par les évangélistes venus de France. Pourtant la tâche était rude d'instruire en même temps les enfants des colons et les petits Indiens, dans des installations de fortune où le rude hiver gelait l'encre et paralysait les doigts, quand les persécutions ne forçaient point professeurs et élèves à chercher asile dans les forêts.

Après la conquête anglaise de 1654, les Capucins, fondateurs du séminaire de Port-Royal, furent traqués et chassés ou exécutés; après le pillage de la capitale en 1710, d'odieuses vexations furent imposées au clergé. Mais, selon le joli mot de l'auteur, "il ne fallait pas connaître le caractère français pour croire que la persécution pût briser les Acadiens", et l'historien anglais Bingay en fait l'amusante et honnête constatation lorsqu'il avoue que "le plan politique du Gouvernement resta sans chance de succès." Ces mesures devaient aboutir à la terrible déportation de 1755, qui eût anéanti tout autre peuple que le peuple

acadien. Mais, aux razzias, aux pillages et à l'incendie, quelques centaines de réfugiés échappèrent en se réfugiant dans les bois. Dès 1770, deux groupes se reformaient en Nouvelle-Ecosse; leur population, sans cesse accrue par la prodigieuse natalité de ce peuple religieux, atteignait à 1,300 habitants en 1771, à 2,000 en 1790 et dépassait 8,000 en 1815.

Mais que devenait l'enseignement, pendant ces périodes dramatiques? Chose incroyable, l'enseignement du français persistait. Parfois c'étaient des pédagogues ambulants qui le portaient de village en village, parfois quelque prêtre catholique qui apprenait leurs lettres aux enfants acadiens, remplaçant les cahiers par de vieilles enveloppes ou par des pages arrachées à un volume hors d'usage.

A partir de 1811 seulement, les lois anglaises adoucirent leur rigueur, grâce un peu aux leaders acadiens qu'avaient formés les écoles du P. Sigogne ou de l'abbé Girouard. Bien vite, les écoles officielles s'ouvrirent, et les enfants y vinrent dans la proportion de 70 pour 100, alors que les établissements anglais n'étaient fréquentés que par 65 pour 100 de leurs nationaux. En 1830, le Gouvernement anglais créa le premier bureau d'éducation et les Acadiens purent concourir pour les diplômes, ce qu'ils firent avec succès dès la première promotion.

La Nouvelle-Ecosse compte actuellement de 125 à 130 écoles acadiennes, celles du Nouveau-Brunswick s'élèvent à près de 500, et l'île du Prince-Edouard, ancienne île Saint-Jean, possède 32 écoles primaires, 9 secondaires et 3 supérieures, où 1,300 élèves apprennent la langue française. Pourtant, les programmes officiels qui leur sont imposés répondent encore bien mal aux besoins du peuple acadien, et les provinces maritimes n'ont point de maison d'enseignement français supérieur. La France ne saurait se désintéresser des efforts tentés par ses fils d'Amérique pour conserver la langue maternelle: Le Comité France-Acadie a déjà obtenu quelques bourses pour que les étudiants des provinces maritimes viennent achever leurs études au pays de leurs ancêtres. Cette marque de sympathie — qui n'est en vérité qu'un acte de justice — ne sera-t-elle pas suivie par d'autres encouragements?

En Angleterre même, des voix s'élèvent en faveur de l'Acadie: liberté lui a été donnée de pratiquer sa religion, faculté lui sera peut-être accordée de parler et d'enseigner complètement sa langue. Tant de sacrifices ne peuvent avoir été acceptés en vain, et les Acadiens connaîtront l'ère de justice méritée par le courage héroïque de leurs aïeux.

NOTICE SUR LA RIVIERE ROUGE

Un opuscule rarissime publié en 1843 contient de nombreux et très précieux renseignements sur les vingt-cinq premières années des missions de la Rivière Rouge. Bien qu'anonyme, il est tout probablement dû à la plume de Mgr Provencher, comme on pourra en juger à sa lecture, ou du moins écrit sous son inspiration. Il fut reproduit des Mélanges Religieux, revue imprimée à Montréal, sur la rue Saint-Denis, près de l'évêché, comme porte l'adresse de l'imprimerie. Contenant 32 pages de format in-12, il est intitulé comme suit: Notice sur la Rivière Rouge dans le territoire de la Baie d'Hudson.

La Rivière Rouge étant peuplée en grande partie de Canadiens ou de leurs descendants, le clergé étant Canadien aussi et tenant encore à l'archevêché de Québec, doit naturellement intéresser le clergé et le peuple du Canada. Ils voient dans ce pays des compatriotes et des frères qui se rattachent à eux, surtout sur le point de vue religieux. Nous pensons donc faire plaisir à nos compatriotes, en donnant quelques détails sur une colonie dont on a beaucoup parlé autrefois et dont on connaît peu l'état actuel. Comme tous les nouveaux établissements, elle a grandi et elle a pris peu à peu les accroissements que permet sa position géographique. Située au milieu du continent de l'Amérique du Nord, sans débouché pour l'exportation de ses produits, elle n'attirera sans doute jamais une grande émigration des pays étrangers, qu'elle pourrait néanmoins nourrir, mais non enrichir.

Cette colonie date de 1811 ou 1812: elle fut fondée par feu sa seigneurie Lord Selkirk qui y envoya des colons tirés d'Ecosse. Elle rencontra de grands obstacles à son établissement, de la part de la Compagnie rivale de celle de la Baie d'Hudson: on se querrela, on se pilla, enfin on en vint aux armes, et, dans un combat lesquelles était le gouverneur de la Compagnie. Milord Selbat livré en juin 1816, dix-neuf personnes perdirent la vie, par kirk était venu en Canada avec sa famille, afin de suivre de plus près les affaires de sa colonie; il fit même le voyage de la Rivière Rouge. Il se rendit en 1816 au Sault Ste Marie et de là au fort William, sur le lac Supérieur, principal dépôt des pelleteries de la Compagnie du Nord-Ouest; il s'empara de ce fort et y passa l'hiver. En 1817, il se rendit à la Rivière Rouge et revint en Canada par les États-Unis, en voyageant à travers les prairies pour atteindre le Mississipi. A son retour, il intenta un procès à la Compagnie du Nord-Ouest; ce procès fit retentir les tribunaux du Haut et du Bas Canada, entraîna des dépenses énormes, et fut ensuite transporté en Angleterre où il ne fut jamais jugé. Pendant son séjour à la Rivière Rouge, Lord Selkirk s'aperce-

vant que cette population, composée en bonne partie de Métis manquait de principes religieux et moraux, fit signer par les catholiques du lieu une requête à l'évêque de Québec pour demander des prêtres. Mgr J. O. Plessis qui, depuis longtemps, cherchait le moyen de faire prêcher l'Évangile dans ces parties éloignées de son diocèse, saisit cette occasion, et au printemps de 1818, M. J. N. Provencher, alors curé de Kamouraska, fut envoyé comme chef de la mission, avec le titre de vicaire général; il eut pour compagnon M. S. J. N. Dumoulin, alors vicaire de Québec; M. Wm Edge, ecclésiastique, fut adjoint comme catéchiste. Ils quittèrent Montréal le 19 mai et arrivèrent à la Rivière Rouge le 16 juillet. Cette colonie, dévastée pendant les troubles précédents, était l'emblème de la pauvreté, et en réalité elle réunissait toutes les privations de la vie. Traités avec beaucoup d'égard et de politesse, mangeant à la table du gouverneur de la colonie, les missionnaires ne furent point exempts de prendre part aux privations du pays: on ne voyait sur cette table ni pain, ni légumes, mais uniquement de la viande de vache (bison), séchée au soleil ou au feu, ou du poisson; il n'y avait point de lait, point de beurre, souvent même point de thé, ni de sucre.

Dans ces années là, on semait à la pioche; les champs n'avaient guère plus d'étendue que des carrés d'un jardin, on semait plus pour avoir de la semence pour une autre année, que dans l'espérance de manger les fruits de son travail. Le peu de grain, qui avait été semé en cette année 1818, avait très belle apparence lorsque, le 13 août, des nuées de sauterelles s'abattirent sur une très grande étendue du pays et détruisirent tous les grains et légumes. Pendant qu'elles faisaient ce dégât, elles déposèrent leurs oeufs dans la terre et s'envolèrent ensuite pour aller mourir ailleurs. Au printemps de 1819, tous ces oeufs produisirent des sauterelles, qui rongèrent la végétation jusqu'à la fin de juillet et au commencement d'août. Étant alors munies de leurs ailes, elles s'envolèrent dans les airs en telle quantité que les rayons du soleil le plus ardent ne faisaient pas cligner l'oeil qui regardait avec joie le départ d'hôtes aussi malfaisants. Il n'y eut aucune espèce de récolte cette année là. Au printemps de 1820, chacun s'empressa de semer une partie du grain qu'il avait en réserve, car on avait toujours soin alors d'en réserver un peu. La saison fut favorable, tout poussait à merveille, l'espérance de l'avenir faisait oublier le malheur passé, lorsque, le 26 juillet, il tomba encore une pluie de sauterelles; elles changèrent la joie en tristesse: tout fut détruit, des oeufs en quantité prodigieuse furent déposés dans la terre, et l'année 1821 fut encore sans verdure jusqu'au mois d'août. Ces sauterelles s'introduisaient partout et mangeaient tout, le linge, le drap, etc., il ne fallait rien

laisser à leur portée. Depuis 1821, on n'en a pas vu pour faire tort : mais il ne restait plus de semences, le gouverneur de la colonie en envoya chercher à la Prairie du Chien, sur le Mississipi ; elles arrivèrent trop tard pour être semées la même année. On apporta aussi de la Prairie du Chien quelques poules qui se sont considérablement multipliées. Il n'y avait plus d'animaux domestiques, ceux qui avaient été envoyés d'Europe avec les premiers colons, avaient été détruits dans les troubles précédents. Le peu de grain, qui avait été apporté de la Prairie du Chien, fut distribué aux habitants qui s'empressèrent de le cultiver avec soin, afin de procurer des semences plus abondantes. Tout allait de mieux en mieux, sans pourtant être exempt de quelques fléaux chaque année : des souris, en quantité prodigieuse, firent de grands dégâts dans les champs, elles coupaient le grain par le pied et mettaient cette paille par petits bouts, sans paraître chercher à se nourrir de l'épi. Il n'y avait pas encore de chats pour faire la chasse à cette vermine ; on en eut plus tard et ils rendirent de grands services. Heureusement il n'y a point de rats dans ce pays là ; il n'y a point non plus de punaises.

Quelques particuliers firent venir des Etats-Unis quelques paires de boeufs et quelques vaches en 1822. Une vache se vendit 25 louis. En 1825, un Américain amena 4 ou 500 boeufs et vaches qui furent achetés par les habitants qui avaient le moyen de les payer ; le prix des vaches fut de 4 à 10 louis. Elles se sont considérablement multipliées depuis et le serait encore bien plus, si le cultivateur avait la perspective d'une vente avantageuse. En 1825, la neige tomba en abondance, le 15 octobre, et demeura sur la terre ; il en tomba beaucoup pendant l'hiver qui fut un des plus froids qui ait été vu depuis 25 ans ; elle fondit tout à coup, vers la fin d'avril. L'eau s'était déjà élevée à la hauteur des côtes, lorsque la glace, qui avait encore toute son épaisseur, fut entraînée par la violence des eaux, elle ne suivait pas le cours de la rivière qui est très tortueux, mais, faisant chemin droit, elle rasait arbres et édifices qui se trouvaient sur son passage. Chacun se sauva vers les lieux élevés, sans savoir s'il était à l'abri des effets d'une inondation qui continua de croître graduellement pendant près d'un mois. L'eau s'étendit très au loin dans les plaines qui bordent la Rivière Rouge ; il y avait 5 pieds d'eau à l'église de St-Boniface, qui est le lieu le plus élevé à plusieurs lieues à la ronde. On ne pouvait point prendre de poisson, seule ressource du peuple dans le printemps ; la misère était grande : elle avait été accélérée par l'arrivée inattendue d'un bon nombre de familles qui passaient ordinairement l'hiver dans les prairies, pour vivre de la chasse à la vache qui se tenait à une petite distance de la rivière Pembina. La vache disparut totale-

ment, la famine se fit sentir, il mourut dix ou quinze personnes de faim. Toutes les familles seraient mortes, si la Compagnie de la Baie d'Hudson ne leur eût envoyé des provisions qui arrivèrent trop tard pour plusieurs. La terre ne fut découverte à l'église de St-Boniface que le 20 juin; il était trop tard pour semer, l'orge seule parvint à maturité à l'aide des chaleurs de juillet, qui se firent sentir en septembre. La première gelée arriva le 17 septembre, cette année là, et c'est l'époque la plus reculée de son apparition depuis 25 ans. Une fois elle s'est fait sentir le 2 du même mois, et le plus souvent c'est du 7 au 8 qu'elle vient mettre fin à l'espérance du cultivateur.

Les colons se trouvant sans provisions et sans habitations furent forcés de s'éloigner: une partie émigra aux Etats-Unis; le reste se dispersa dans les lieux de chasse et de pêche, en attendant qu'ils pussent reconstruire leurs maisons et se procurer leur nourriture par la culture de leurs fermes: ce qui prit plusieurs années. Personne ne perdit la vie dans les eaux de cette inondation; les animaux, en nombre alors, furent aussi sauvés. Depuis cette catastrophe, il n'y en a pas eu de pareille. De bonnes récoltes, mêlées de mauvaises, ont fait oublier ces malheurs. (1)

La chasse de la vache sauvage a été assez constamment abondante, 7 ou 800 charrettes ont continué à aller se charger de leur viande, coupée par tranches minces et séchées au feu ou au soleil: ce qu'on appelle dans le pays *de la viande sèche*. Une autre manière de conserver cette viande longtemps est de la piler et de la mêler avec du suif fondu, puis de la mettre dans des sacs de peaux qui ont été grattées d'un côté et qui ont encore le poil de l'autre: cette préparation s'appelle *pémikan*. Cette sorte de provision est très nourrissante et toujours à la main du voyageur, qui vogue dans les canots ou rame dans les barges; il s'en nourrit avec goût, ce que ne feraient pas volontiers les habitants des villes. Les missionnaires de la Rivière Rouge en font assez ordinairement leur nourriture journalière dans leurs voyages, la préférant à des vivres salés; on s'accoutume à tout. L'évêque

(1) La plus abondante fut celle de 1841: elle produisit surtout du blé en grande quantité. Des lettres de la Rivière Rouge, du 25 août 1843, annoncent que celle de cette année surpassera toutes les précédentes; les mêmes lettres rapportent que, le 16 juillet, une certaine étendue du pays fut dévastée par la grêle. Les grains en souffrirent pourtant moins qu'on l'avait d'abord cru, mais les vitres ne furent pas épargnées, il y en eut 200 de cassées à l'église de St-Boniface, 170 au fort Garry, et en proportion aux autres édifices. C'était une grande perte dans un pays où il n'y a pas toujours des vitres en réserve dans les magasins. Il s'en trouvait alors heureusement, et celles de l'église furent immédiatement remplacées. Un coup de vent, arrivé le 8 juin, avait renversé plusieurs granges, cassé les vergues de neuf moulins à vent et abattu une partie des clôtures.

de Juliopolis, pendant le long voyage qu'il fit cet été, du 19 juin au 29 juillet, jour où il atteignit le Mississipi à la chute St-Antoine ou rivière St-Pierre, n'a pas fait difficulté de s'en nourrir, lorsqu'il manquait de viande fraîche, quoiqu'il eut abondance de provisions salées, tels que jambons, langues, etc. Lorsque ce *pémikan* est fait avec de la graisse de moëlle, comme on l'appelle dans le pays, un palais accoutumé à manger la première préparation, trouve cette dernière délicieuse. Cette graisse de moëlle se tire des os des animaux, concassés ou pilés et bouillis dans de l'eau; la graisse qui en sort surnage, on l'enlève, on la fait bouillir pour la faire cuire; en se refroidissant, elle prend la consistance et la couleur du beurre fondu et est excellente pour les fritures. Les chasseurs font, à chaque tour de chasse, une assez grande quantité de cette espèce de graisse. Ces tours de chasse ont lieu deux fois par été: du 25 juin au 15 août et du 20 septembre à la Toussaint, époques ordinaires du départ et du retour. Les charrettes sont, depuis quelques années, en grande partie traînées par des boeufs, d'autres par des chevaux; les meilleurs coursiers sont réservés pour courir la vache, exercice violent qui les ruine en peu d'années. La course ne se fait pas par tout le monde; les Métis, accoutumés à cet exercice dès l'enfance, sont ceux qui réussissent le mieux. Un coureur habile, monté sur un coursier bien dressé, tue jusqu'à sept vaches sans s'arrêter; il charge son fusil en allant toujours au galop.

Quoiqu'il parte une grande quantité de personnes, à chaque tour de chasse, il en reste néanmoins un plus grand nombre pour la culture de la terre. Cette terre produit très bien les grains et légumes qui se cultivent en Canada. Depuis que les cultivateurs ont pu se procurer des charrues et des boeufs, ils se sont mis à cultiver des champs plus étendus que dans les commencements de la colonie. Si le cultivateur était encouragé par la perspective de la vente des produits de ses récoltes, il se ferait une assez grande exportation de grains, au moins relativement à la population du pays. Il en serait de même des animaux domestiques vivants ou en salaisons. On voit que ce pays peut nourrir largement ses habitants. Mais avec le produit des terres et des animaux, il ne leur donnera pas le moyen d'acheter leurs habits, ce qu'il leur a pourtant fallu faire pendant longtemps. Depuis quatre ou cinq ans, les moutons étant devenus assez communs, ceux qui savent faire des étoffes en ont profité pour habiller leurs familles; mais il n'y avait que quelques Européens qui connussent cette branche d'industrie. Les Canadiens qui avaient pris des femmes du pays étaient dans l'impossibilité de tirer parti de la laine de leurs moutons et du lin que leurs terres pouvaient produire. L'évêque de Juliopolis sentait ce besoin, mais il n'a-

vait pas le moyen d'y pourvoir: il fallait faire venir des tisserandes et les payer; pour cela il fallait des passages et de l'argent, choses qu'il n'avait point. En remontant à la Rivière Rouge, en 1837, avec Sir George Simpson, ce gentilhomme fit un jour remarquer la bonne étoffe dont les Canadiens, qui formaient l'équipage du canot, étaient habillés. L'évêque de Juliopolis lui dit: cette industrie manque à la Rivière Rouge, mais il faudrait l'y introduire. Il lui répondit aussitôt: Je ferai monter et payerai deux tisserandes canadiennes pendant trois ans, si vous voulez vous charger de les faire engager, leur fournir un logement et les nourrir pendant le même temps. L'évêque accepta et, en 1838, deux tisserandes montèrent à la Rivière Rouge et furent occupées à enseigner leur métier aux femmes et aux filles qui désirèrent l'apprendre. Ceux qui eurent le bon esprit de profiter de cet avantage s'habillent maintenant avec de bonnes étoffes fabriquées dans leurs maisons. Ceux qui n'ont pas su profiter regrettent la faute qu'ils ont commise et désireraient la réparer. Ils pourront le faire après l'arrivée des Soeurs Grises, qui doivent monter le printemps prochain. Ces filles courageuses, outre l'éducation qu'elles donneront aux personnes de leur sexe, leur enseigneront de plus la manière de cultiver la laine et le lin, la tenue du ménage, la cuisine et l'économie; leur arrivée dans le pays produira, il n'en faut pas douter, un bien inestimable, sous le rapport de l'éducation et de l'industrie.

(A suivre.)



MESSES DE REQUIEM

De la *Semaine Religieuse* de Québec.

Q. — Il arrive assez souvent que l'on demande la célébration d'un service anniversaire avant ou après le jour anniversaire du décès ou de la sépulture; quelle messe de Requiem faut-il chanter dans ce cas?

R. — Si la date choisie pour le service anniversaire n'est pas celle du décès ou de la sépulture, il faut alors chanter la messe quotidienne des défunts avec trois oraisons.

Si le jour où tombe l'anniversaire du décès ou de la sépulture est empêché par un office qui exclut la messe anniversaire comme un dînnache, un fête de 1ère et de 2ème classe, une férie, vigile ou octave privilégiée, alors on chante la messe anniversaire au premier jour libre avec tous les privilèges. Si on laisse passer le premier jour libre qui suit sans chanter la messe, l'anniversaire n'est plus privilégié et l'on ne peut plus le célébrer que les jours où les messes ordinaires des défunts sont per-

mises, et encore faut-il prendre la messe quotidienne des défunts avec trois oraisons. Il importe de noter que, le vrai jour anniversaire, il est permis de dire une messe basse anniversaire qui ne peut être transférée s'il y a un empêchement liturgique.



UN TROISIEME VOYAGE DE "LIAISON FRANCAISE"

L'Action Catholique de Québec organise cette année, avec l'aide des missionnaires colonisateurs, un troisième voyage de "liaison française" vers l'Ouest canadien. Voici une lettre d'encouragement adressée par S. G. Mgr Mathieu à M. l'abbé F. Blanchet:

Bien cher Abbé,

Vous avez eu l'heureuse idée d'organiser une excursion de nos bonnes gens de la Province de Québec vers nos immenses prairies de l'Ouest. Permettez-moi de vous en féliciter.

Quelle oeuvre utile vous faites en travaillant ainsi à faire connaître notre si beau pays! J'ai vécu près de soixante ans dans l'Est; j'en connaissais les différentes provinces. Maintenant que je connais l'Ouest, je suis porté plus que jamais à vouloir dire ce que disait Mgr de Ségur après sa première visite à la belle ville de Naples: "O mon Dieu, s'écriait-il, quelle sera la patrie de vos enfants, quel sera le ciel que vous leur avez préparé, si leur exil est déjà si beau!" Je comprends comme notre poète national avait raison de dire:

"J'ai vu le beau ciel de l'Italie,
Rome et ses palais enchantés;
J'ai vu notre chère mère-patrie,
La noble France et ses beautés.
En saluant chaque contrée,
Je me disais au fond du coeur:
Chez nous la vie est moins dorée.
Mais on y trouve le bonheur."

Ceux qui se rendront à votre appel comprendront facilement le rôle important qu'est appelée à jouer dans l'histoire du Canada cette partie de notre cher pays; ils auront l'opportunité de comprendre aussi la faute commise par un trop grand nombre de nos compatriotes qui ont cru aller trouver le bonheur dans les villes manufacturières des Etats-Unis et qui, le plus souvent y sont allés pour épuiser leurs forces, ruiner leur santé dans un travail aussi pénible que peu lucratif. Si, il y a trente ans, tous les nôtres qui vous ont quittés étaient venus s'emparer des vastes prairies de l'Ouest, devenues le grenier du monde, quelle in-

fluence nous aurions aujourd'hui dans ces belles provinces dont des étrangers se sont emparés! Et ce sont cependant les nôtres qui les ont parcourues tout d'abord ces immenses et fertiles plaines et ils semblent avoir laissé quelque chose d'eux-mêmes à ces lieux qui les ont vus travailler comme ces fleurs qui communiquent leur parfum à tout ce qui les touche.

Vos excursionnistes retourneront persuadés que notre si belle et si florissante Province de Québec doit s'intéresser à ceux de ses enfants qui sont venus s'établir ici, qu'elle doit rester en relations intimes avec eux qui la font connaître, admirer, aimer, et qui par conséquent lui sont grandement utiles; plus leur nombre s'augmentera plus notre chère Province de Québec en profitera.

Ceux qui prendront part à cette excursion seront reçus à bras ouverts par leurs compatriotes qui n'ont pas oublié leur province natale. Vous le savez:

“L'absence est à l'amour ce qu'est au feu le vent:

Elle éteint le petit; elle allume le grand.”

Croyez toujours, cher M. Blanchet, à mon inaltérable attachement et à mon entier dévouement.

†Olivier-Elzéar Mathieu,
Arch. de Régina.

✠

L'INVENTEUR DES CARACTÈRES PHONÉTIQUES

Ni les Indiens ni les Esquimaux ne possédaient de langue écrite avant la venue des blancs. Les caractères phonétiques sont l'invention d'un maître d'école, James Evans, qui vint d'Angleterre au Canada en 1823. Il travailla plusieurs années à cet alphabet qui fut par la suite adopté par les Indiens Cris et par tous les missionnaires. Il est aujourd'hui d'usage courant. Au début on le connaissait sous le nom de “parler d'écorce de bouleau”, parce qu'on se servit d'abord de cette écorce et de bâtons brûlés pour enseigner l'alphabet aux Peaux-Rouges.

✠

BIBLIOGRAPHIE

Documents pontificaux concernant “l'Action française”. — Lorsqu'il condamnait les erreurs doctrinales de *l'Action française* de Paris, Pie XI demandait qu'on donnât à ses paroles la plus large publicité possible, même en dehors des frontières de France. C'est le rôle d'ailleurs des oeuvres de presse catholique de diffu-

ser les enseignements pontificaux et il n'en est aucun, si particulier que soit le sujet traité, d'où chaque catholique ne puisse tirer quelque profit. Les documents concernant *l'Action française* apporteront certainement à bien des esprits de chez-nous des lumières qui éclaireront leur foi et démasqueront certains dangers auxquels elle peut être exposée.

Aussi *l'Oeuvre des Tracts* a cru remplir le rôle qu'elle s'est assigné en réunissant en brochure ces graves documents. Ils forment le tract 92 de sa collection. Nous le recommandons à nos lecteurs. Il ne se vend que 10 sous l'exemplaire, \$6.00 le cent. S'adresser à *L'Action Paroissiale*, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.



DING ! DANG ! DONG !

—Les *Acta Apostolicae Sedis* de février ont publié un décret de la Sacrée Congrégation des Rites introduisant la cause de béatification de 2418 serviteurs de Dieu mis à mort, en Chine, en haine de la foi, dans les persécutions de 1820, 1875, 1898, 1900 et 1904. Il y a quatre évêques franciscains en tête de cette liste.

—Les Franciscains du Canada ont été constitués en province le 22 janvier dernier. Le premier provincial est le R. P. Ambroise Loblanc. Cette nouvelle province compte 372 religieux, dont 116 prêtres, 90 frères convers et 66 scolastiques. Elle possède dix maisons.

—Le 19 mars dernier, en la fête de saint Joseph, S. G. Mgr Prud'homme a présidé une cérémonie de vêtue et de profession religieuse à Otterburne chez les *Petites Missionnaires de Saint Joseph*. La jeune communauté compte déjà dix-neuf membres, dont cinq professes.

—Le R. P. Léonard Nandzik, O. M. I., depuis plusieurs années curé de la paroisse du Saint-Esprit à Winnipeg, a été rappelé en Pologne. Le R. P. A. Sylla, O. M. I., l'a remplacé.



R. I. P.

—Dame Vve Cyrille Laurin, mère de M. l'abbé A. Laurin, curé de Pinewood, et de la Rde Soeur Laurin, décédée à La Broquerie et inhumée à Lorette.

—Dame Vve Elie Dupuis décédée à l'Hospice Taché de Saint-Boniface et inhumée à Lorette.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

C. E. Gaudet, Gérant

J. A. Leduc, Sec.-Trés.

La Cremerie de Saint-Boniface

373, rue Horace - Saint-Boniface

Nous avons besoin d'une plus grande quantité de volailles, oeufs, etc., pour satisfaire notre nombreuse clientèle.

Notre devise:—

“ENTIERE SATISFACTION ET PROMPTE REMISE”

Fourrures

EMMAGASINAGE
REPARATIONS
FAITES SUR COMMANDE

ANTONIO LANTHIER

Fourreur expert

304, RUE MAIN

TELEPHONE 21 960

Etabli en 1906

Autrefois à Norwood

Nous achetons les fourrures brutes

A. HUOT

:: TAILLEUR ::

Nous sommes heureux d'annoncer aux messieurs les membres du clergé, que nous avons un département spécial où ils trouveront toujours tout ce qu'il leur :: :: faudra à des prix très avantageux. :: ::

— Téléphone: 82 670 —

182 AVENUE PROVENCHER

SAINT-BONIFACE, MAN.

J. - A. HEBERT

:: — :: AGENT :: — ::

PACIFIQUE CANADIEN - “SOO LINE”
LIGNE FRANCAISE ET AUTRES

— Téléphone 27 647 —

Winnipeg, Man.

Saint-Boniface, Man.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

LE MACARONI OU SPAGHETTI

“IVORY PERFECT”

Fait un plat délicieux les jours maigres.



IL VAUT LA PEINE DE L'EXIGER

Fait avec soin par

H. CONSTANT, St-Boniface

THE WESTERN PAINT Co., Ltd.

Seule maison strictement canadienne-française

Veuillez demander nos prix avant d'acheter vos peintures, vernis, huile, blanc de plomb.

Nous faisons une spécialité de matériaux pour églises et maisons religieuses.

Ernest GUERTIN, propriétaire

121, RUE CHARLOTTE

WINNIPEG

Maison-Chapelle

SAINT-BONIFACE, MAN.

JARDIN DE L'ENFANCE “LANGEVIN”

Pour garçons de 5 à 12 ans.

The Winnipeg Trustee Company of Canada

W. H. Cross	- - - - -	Président
H. Chevrier	- - - - -	Vice-Président
M. J. A. M. de la Giclais	- - - - -	Directeur-Gérant

Il est prouvé qu'au moins neuf sur dix des millionnaires qui meurent confient leurs affaires à une Compagnie de Trust et font leur testament en faveur de la dite Compagnie.

La raison est qu'ils veulent que leurs affaires soient administrées avec soin et aussi que leurs volontés soient respectées, ce qui souvent n'a pas lieu du tout quand ce sont les bénéficiaires qui sont en même temps exécuteurs.

Voyez Fowler pour mieux voir

Meilleures montures
Examen soigné - Parfaites lentilles

FOWLER OPTICAL CO, LIMITED

350 ave. Portage

Tél. 26 411

Winnipeg

DEMANDEZ : —

TÉLÉPHONE: 86 667

M. F. ST-PIERRE

Meubles - Carpets - Draperies - Etc.

J. A. BANFIELD LIMITED

492, RUE MAIN

WINNIPEG

Terres a vendre

LES TERRES du Manitoba sont reconnues aujourd'hui parmi les plus fertiles de tout l'Ouest Canadien. Non seulement ces terres sont pratiquement inépuisables, mais le climat du Manitoba est tel que le manque total de récolte y est inconnu. Le Manitoba n'est pas soumis comme d'autres provinces de l'Ouest à ces périodes de sécheresse qui souvent rendent les efforts et le savoir-faire des cultivateurs absolument inutiles.

IL Y A aujourd'hui dans toutes les paroisses canadiennes-françaises du Manitoba un assez grand nombre de terres à vendre. Ces terres ont appartenu pour la plupart à des Anglais qui ont émigré dans les villes.

ON TROUVE généralement dans chacune de nos paroisses du Manitoba, église, couvent et écoles françaises. Le nouveau colon canadien-français ne se trouve donc pas en pays étranger lorsqu'il vient au Manitoba. Il rencontre au contraire de ses gens et il peut donner à ses enfants une éducation catholique et française.

LA LISTE suivante donnera une idée du choix des terres à vendre:

St-Laurent, Man.	Aubigny, Man.
St-Georges de ChYteau- guay, Man.	Bruxelles, Man.
St-Jean-Baptiste, Man.	Fannystelle, Man.
St-Léon, Man.	Haywood, Man.
St-Lupicin, (Altamont), Man.	Isle des Chênes, Man.
St-Malo, Man.	La Broquerie, Man.
St-Norbert, Man.	Lac du Bonnet, Man.
Somerset, Man.	La Salle, Man.
Starbuck, Man.	Letellier, Man.
Swan Lake, Man.	Lorette, Man.
Thibaultville, Man.	Mariapolis, Man.
Woodridge, Man.	Morris, Man.
Abbéville, Man.	N.-D. de Lourdes, Man.
Camperville, Man.	St-Pierre, Man.
De Laval, (Fisher Branch), Man.	Otterburne, Man.
Dunrea, Man.	St-Adolphe, Man.
Elie, Man.	St-Agathe, Man.
Grande Clairière, Man.	St-Alphonse, Man.
Inwood, Man.	Ste-Anne des Chênes, Man.
Laurier, Man.	St-Claude, Man.
Makinak, Man.	St-Joseph, Man.
McCreary, Man.	St-Geneviève, Man.
N.-D. de Toutes Aides, Man.	St-Charles, Man.
Ste-Amélie, Man.	St-Claire, Man.
Ste-Rose du Lac, Man.	St-Elizabeth, Man.
	St-Eustache, Man.
	St-François-Xavier, Man.
	Duck Mountain, Man.

ADRESSEZ-VOUS pour renseignements aux curés des paroisses ci-haut mentionnées.

UNO
ÉLAGUÉ
10 JUNE 1980

BIBLIOTHÈQUE MATHIEU
DU QUÉBEC